

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 11 (1931)

Anhang: Chambre de commerce suisse en France : rapport du conseil d'administration à l'assemblée générale ordinaire du 18 mars 1931
Autor: Chambre de commerce suisse en France

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CHAMBRE DE COMMERCE SUISSE EN FRANCE

Rapport du Conseil d'Administration
à l'Assemblée générale ordinaire
du 18 Mars 1931

REVUE ECONOMIQUE
FRANCO-SUISSE
(*supplément détachable*)

La Chambre de Commerce Suisse en France

MEMBRE D'HONNEUR :
M. Ch. L. Guillaume, *directeur du Bureau international des Poids et Mesures.*

PRÉSIDENT D'HONNEUR :
M. Alphonse Dunant,
Ministre de Suisse en France.

PRÉSIDENT FONDATEUR :
M. Ferdinand Dobler, *ingénieur.*

COMITÉ DE DIRECTION

PRÉSIDENT EN EXERCICE : M. Jean-Louis Courvoisier, *Banquier.*

VICE-PRÉSIDENT : M. Auguste Duplan, *Docteur en droit.*

MEMBRES : M. Ferdinand Dobler, *Ingénieur.*

M. Aloïs Reymond, *Editeur.*

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PRÉSIDENT EN EXERCICE : M. Jean-Louis COURVOISIER, *Banquier.*

VICE-PRÉSIDENT : M. Auguste Duplan, *Docteur en droit.*

TRÉSORIER : M. Raoul La Roche, *Directeur au Crédit Commercial de France.*

MM. A. Bollier, *directeur de l'Emmental S. A., Paris.*
Henri Brack, *Directeur de la S. A. des Etablissements Verminck, Marseille.*
M. Gustave Brandt, *de la S. A. Louis Brandt et Frère (Oméga, Watch C°), Paris.*
Ferdinand Dobler, *ingénieur, Paris.*
Charles Gay, *Gay Frères & C^{ie}, Genève.*
Gustave Gentil, *directeur de la S. A. des Produits Sandoz, Paris.*
Henri Heer, *Henri Heer & C^{ie}, Thalwil.*
André Jam, *entreprise de vitrerie, Paris.*
Pierre Lagier, *banquier, Paris.*
Robert Loppacher, *Loppacher frères, Paris.*
A.-J. Maret, *Docteur ès-sciences, Paris.*

MM. E. Monvert, *Négociant, Paris.*
Jacques Muller, *directeur des Etablissements Bally-Camsat, Lyon.*
J. de Pury, *Docteur en droit, Paris.*
E. Reichenbach, *fabricant de broderies, Paris.*
Aloïs Reymond, *éditeur, Paris.*
Auguste Roussy, *de la Nestlé & Anglo-Swiss Condensed Milk C°, Paris.*
G. Sennhauser, *commerçant, Paris.*
Armand Stirlin, *administrateur-délégué de la Société anonyme C. F. Bally, Schoenenwerd.*
Maurice Trembley.
A. Wolfel-Sulzer, *de la S. A. Sulzer Frères & C^{ie} Winterthur.*

COMMISSAIRES DES COMPTES : MM. F. Marcel, *Ingénieur, Paris, Ed. de Rham, Agent de Manufactures, Paris,*

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL : M. Maurice Trembley. — SECRÉTAIRE ADMINISTRATIF : M. Léon Mathez.

SECTION DE LYON

PRÉSIDENT D'HONNEUR : M. Georges Meyer,
Consul de Suisse, à Lyon.

PRÉSIDENT : M. Jacques Muller,
directeur des Etablissements Bally-Camsat.

MM. E. Barbezat, *Ingénieur, Lyon.*
Ernest Bègue, *Fondé de pouvoirs de MM. Vve Morin-Pons & C^{ie}, Lyon.*
Blickenstorfer, *représentant, Lyon.*
Paul Gruaz, *de la Maison Léonard Lille, Lyon.*
Albert Joho, *Ingénieur, Lyon.*
Keller, *de la Maison Keller Père et Fils, Lyon.*
Louis Wegelin, *Négociant, Lyon.*

SECRÉTAIRE PERMANENT : M. Beguelin,
6, quai Général-Sarrail, Lyon.

SECTION DE MARSEILLE

PRÉSIDENT D'HONNEUR :
M. Georges Angst, *Consul de Suisse, Marseille.*

MEMBRE D'HONNEUR : M. Albert Hédingier.

PRÉSIDENT : M. Henri Sigg,
Directeur commercial de la Brasserie et Malterie « Le Phénix ».
DÉLÉGUÉ : M. Henri Brack,
Directeur de S. A. des Etablissements Verminck, Marseille.

SECRÉTAIRE DU COMITÉ : M. Louis Bovet,
négociant importateur-exportateur, Marseille.

TRÉSORIER : M. E. Sigg, *huiles d'olives, Marseille.*

MM. C. Beuchat, *négociant en horlogerie, Marseille.*
O. Boesiger, *dennées alimentaires, Marseille.*
L.-A. Bolomey, *transports, Marseille.*
J.-C. Bühler, *vins en gros, Béziers.*
A. Haldi, *négociant, trituration de tourteaux, Marseille.*
T. Fünfschilling, *transports, Marseille.*
J. Meister, *cuir et peaux, Marseille.*
J.-B. Regli, *semoules, Marseille.*
H. Taillens, *directeur commercial de la Compagnie du Boror, Agence de Marseille.*

SECRÉTAIRE PERMANENT : M. Chaulmontet,
7, rue d'Arcole, Marseille.

CHAMBRE DE COMMERCE SUISSE EN FRANCE

Rapport du Conseil d'Administration
à l'Assemblée générale ordinaire
tenue le 18 Mars 1931

sous la présidence d'honneur de Monsieur A. Dunant
Ministre de Suisse en France

Monsieur le Ministre,

VOTRE bienveillante assiduité à cette réunion annuelle nous a accoutumés à tellement compter sur votre présence que nous ne concevons pas que notre Assemblée générale puisse se tenir en votre absence. C'est pourquoi nous vous sommes particulièrement reconnaissants, cette année, d'avoir bien voulu nous réserver une soirée avant votre prochain départ pour le Maroc. Soyez assuré que nous sommes très sensibles à cette nouvelle marque de l'intérêt très personnel que vous n'avez jamais cessé de témoigner à notre institution et à son activité. Nous n'abuserons pas de vos instants et pour ne pas alourdir un ordre du jour déjà chargé, le présent rapport sera très court.

Messieurs,

Au moment de vous rendre compte de notre activité, au cours de l'exercice écoulé, nous constatons que nous pourrions, sur de nombreux points, répéter purement et simple-

ment notre rapport de l'an dernier. Mais l'année 1930 s'est certainement distinguée par une lourde aggravation de la crise économique qui, dans les derniers mois de 1929, n'en était qu'à ses débuts. Il est donc indispensable d'examiner sur quels points et dans quelle mesure la crise que nous traversons affecte notre institution.

L'an dernier, nous vous avons montré que notre secrétariat général pouvait faire de bonne et utile besogne sans que son activité fût rendue apparente, au public, par des manifestations extérieures. L'année 1929 et les premiers mois de 1930 nous avaient, en effet, démontré que, même dans un temps de complète accalmie, les besoins normaux des commerçants et des industriels fournissaient à notre activité un travail abondant et fécond.

Notre activité
augmente

L'année 1930 et les premières semaines de l'année 1931 nous ont fourni l'occasion, non seulement de vérifier cette remarque, mais encore de la compléter, en nous montrant que la crise économique, loin de ralentir notre activité, l'a, au contraire, très nettement intensifiée.

Le mouvement quotidien de notre correspondance, le nombre des visites que nous recevons, suffiraient à prouver, à ceux qui en douteraient, que le ralentissement général des affaires a multiplié les occasions où nous pouvons être utiles. Vous n'attendez pas de nous que nous dressions un inventaire de ces occasions et des difficultés variées qui les ont fait naître. Vous vous doutez bien que les créances en souffrance, et toutes sortes de questions litigieuses, tiendraient beaucoup de place dans cet inventaire. Mais vous apprendrez certainement avec plus d'intérêt que, par suite des offres et demandes de représentation dont nous sommes saisis, la recherche de nouveaux débouchés pour des produits suisses est, de toutes les branches de notre activité, celle qui, depuis plusieurs mois, nous a donné le plus d'occupation.

Persévérance
du producteur
suisse

Dans ce domaine, nous avons pu chaque jour constater que si la crise, qui n'épargne aucun pays, éprouve la Suisse d'une façon particulièrement sévère, elle n'a pas abattu le

courage du producteur suisse. Chaque jour nous admirons sa persévérance, son ingéniosité à imaginer de nouveaux produits, à rajeunir de vieilles industries, à ouvrir de nouveaux débouchés en créant des besoins nouveaux. Il est certain que sans ces qualités de persévérance et cet heureux esprit d'invention, le commerce suisse, en général, et plus particulièrement le commerce d'exportation, auraient déjà vu tourner au désastre le dur temps d'épreuve qu'ils traversent.

En regardant les statistiques des deux dernières années, on constate que la balance déficitaire du commerce extérieur de la Suisse, qui était déjà de 679 millions de francs suisses en 1929, s'est élevée à 897 millions en 1930. D'une année à l'autre, les exportations ont subi un fléchissement de 337 millions.

Mais si l'on analyse, par pays, les exportations de la Suisse, on constate qu'à destination de l'Allemagne, de la Grande-Bretagne, des Etats-Unis et de l'Italie, les chiffres des exportations de 1930 marquent un très sensible recul sur ceux de 1929. Seules les exportations à destination de la France n'ont pas fléchi. De 181,8 millions en 1929, elles ont passé, en 1930, à 183,1 millions. L'augmentation n'atteint pas 1 million et demi, mais c'est beaucoup de n'avoir pas eu à enregistrer un recul.

Les exportations
suisse
en France
ont progressé

Est-il nécessaire de répéter une fois de plus que nos exportateurs suisses peuvent être assurés que nos efforts tendront à leur conserver par tous les moyens en notre pouvoir et à développer, partout où nous en aurons l'occasion, leurs débouchés sur le marché français. Partout aussi où notre expérience pourra contribuer à ouvrir des débouchés à des produits nouveaux, nous mettrons tout en œuvre pour y parvenir.

Mais pour que nous soyons en mesure de continuer nos efforts avec le même succès que jusqu'ici, il est nécessaire que nos ressources ne diminuent pas; il est même indispensable qu'elles augmentent. Notre trésorier vous indiquera, tout à l'heure, que l'exercice écoulé s'est clos sur un

Nos ressources

léger excédent de recettes qui nous a permis de continuer à amortir nos déficits antérieurs. Mais nous avons de sérieuses raisons de craindre que la présente année ne se termine par un déficit.

Notre effectif.

A la fin de 1929, le nombre de nos membres était de 1.005. A la fin de 1930, il avait diminué de douze unités, s'établissant à 997. En réalité, le nombre de membres décédés ou démissionnaires a été supérieur à 12, mais les nouveaux membres admis dans le courant de l'année ont comblé la plupart des vides qui s'étaient produits dans nos rangs.

La crise, malheureusement, continue à faire des ravages dans notre effectif. Depuis le commencement de la présente année nous avons perdu 38 membres, mais nous en avons accueilli 17 nouveaux. La perte nette est donc de 21 et notre effectif, à l'heure où nous sommes, est donc tombé à 972 exactement.

Comme toujours, nous comptons sur les nouveaux membres que nous accueillerons au cours des prochains mois pour regagner ce que nous avons perdu. Mais nous ne pouvons nous dissimuler que la situation économique rend le recrutement plus difficile, et pour équilibrer notre budget, il ne suffira pas de combler les vides qui se sont produits dans nos rangs.

Nos dépenses
augmentent

Si nous voulons faire face à l'inévitable accroissement de dépenses que l'avenir immédiat va nous imposer, il faudrait qu'après avoir retrouvé notre effectif de mille membres, nous réussissions à le porter rapidement à onze ou douze cents.

Fin de
notre bail

Notre bail, nous vous le rappelons, touche à sa fin, et faute de pouvoir le renouveler, nous allons peut-être nous trouver obligés de quitter, avant le 1^{er} juillet prochain, les locaux que nous occupons. L'an dernier, entrevoyant que nous aurions quelque peine à trouver de nouveaux locaux dignes de notre institution, sans avoir à payer un loyer très supérieur à celui que nous avons jusqu'ici payé, nous vous

avons exposé les grandes lignes de la solution qu'envisageait alors notre Conseil d'Administration, et qui consistait à créer une société immobilière qui se rendrait acquéreur ou d'un immeuble ou d'un terrain sur lequel elle construirait un immeuble.

Nous n'avons pas renoncé à cette idée, mais ici encore, la crise s'est mise en travers de nos projets et en attendant de les pouvoir reprendre, nous devons peut-être nous contenter de locaux plus exigus que ceux où nous sommes.

Ainsi que vous le savez, Messieurs, nous avons pris l'initiative de créer, dans nos bureaux, un service spécial destiné à encourager les automobilistes à visiter la Suisse, en leur fournissant tous les renseignements de nature à rendre leur voyage agréable et facile.

Pour le tourisme
automobile
en Suisse

Ce service a commencé à fonctionner l'été dernier, à titre d'essai, et bien que nous n'ayons fait, à proprement parler, aucune publicité et nous soyons bornés à en informer nos membres et nos correspondants habituels, nous avons eu la satisfaction d'accueillir des demandes de renseignements d'abord clairsemées, puis plus fréquentes, qui nous ont permis de nous rendre compte de l'utilité de ce nouveau service et du développement dont il sera susceptible, aussitôt que le monde des automobilistes y aura été rendu attentif par une publicité appropriée. Et nous avons de bonnes raisons d'espérer que cela ne tardera pas.

Nous devons vous signaler divers changements qui se sont produits dans l'effectif de notre Conseil ou de nos Comités :

Nous avons eu à déplorer le décès de M. Henri Wessel, survenu le printemps dernier. Sa mort a privé notre Chambre de Commerce, et en particulier notre section de Marseille, dont il était le trésorier, d'un précieux ami de la première heure. Cet homme aimable et de bon conseil, toujours prêt à rendre service, laissera le plus vivant et le plus reconnaissant souvenir à tous ceux qui l'ont connu.

Décès

Départs

Trois membres de notre Conseil, ayant quitté la France dans le cours de l'année dernière, nous ont donné leur démission d'administrateur :

M. F. E. Hirt, directeur de la Société Oerlikon, en France, a été appelé à la direction des ateliers de construction, à Oerlikon; il était membre de notre Conseil d'administration et de notre Comité de direction.

M. G. A. Schelling, directeur pour la France de la Société d'assurances Helvétia-Incendie, a été nommé directeur général de cette Compagnie, au siège central de Saint-Gall.

M. F. Du Pasquier, inspecteur général du Crédit Commercial de France, qui était membre de notre Conseil et de notre Comité de direction, est entré, comme associé, dans la vieille maison de banque Roguin et Cie, à Lausanne. Il nous avait rendu un signalé service en acceptant de se charger des fonctions de trésorier.

Le départ de ces trois aimables collègues nous a été très sensible. Nous savons, à la vérité, qu'ils continuent à suivre nos travaux et demeurent fidèles à notre institution, mais nous regrettons de ne plus les voir à nos séances où les conseils de leur expérience ont toujours été très écoutés.

Notre nouveau
trésorier

Nous vous demanderons de ratifier le choix que nous avons fait de M. Raoul La Roche, directeur au Crédit Commercial de France, pour occuper le siège d'administrateur, laissé vacant par le départ de M. Du Pasquier. M. La Roche a bien voulu se charger des fonctions de trésorier, et nous sommes certains d'interpréter le sentiment unanime de cette Assemblée, en l'en remerciant très vivement.

En terminant, Messieurs, il nous reste à remercier le personnel de notre secrétariat général. Vous avez tous eu trop d'occasions d'apprécier son intelligente activité pour que nous insistions, si nous n'avions cette année une raison particulière d'insister.

Il y a dix ans, cette année, que M. Léon Mathez est entré au service de notre Chambre de Commerce. Nous le

connaissons assez pour savoir que sa modestie, qui est très réelle, nous en voudra un peu de nous être souvenus de cet anniversaire et d'en faire mention devant vous, nous ne pouvons pas, cependant, laisser passer cette occasion trop naturelle de lui exprimer publiquement la gratitude, non pas seulement du Conseil et des membres de notre compagnie, mais de tous ceux auxquels, depuis dix ans, jour après jour, il a rendu service avec une inlassable bonne grâce, de tous ceux qu'il a conseillés avec une compétence grandissante et une grande sûreté de jugement.

Les dix ans
de service
de M. Mathez

Nous savons tous, Messieurs, ce que l'essor de notre Chambre doit à M. Mathez. Il a, pour une très large part, contribué à l'asseoir sur des conceptions assez pratiques et des bases assez solides, pour que nous n'ayons pas à redouter les périodes un peu difficiles que les temps de crise économique nous peuvent faire traverser.

Messieurs,

Quelques passages de ce court rapport vous ont montré que l'exercice dans lequel nous sommes entrés et qui est le treizième de notre existence, pourrait bien, si nous étions superstitieux, nous donner quelque inquiétude quant à notre situation financière. Mais notre institution, dans ses années de début, a surmonté de plus grandes difficultés. Nous savons aujourd'hui qu'elle est utile. Nous savons que cette utilité est reconnue par tous ceux qui ont recouru à nos services. Comment, dans ces conditions, ne serions-nous pas, tout à la fois, fiers de notre passé et remplis de confiance dans notre avenir.

Confiance
dans l'avenir

Le Président :

J.-L. Courvoisier.

Le Secrétaire général :

Maurice Trembley.

Comparaison des comptes de 1929 et 1930

Recettes		
	1929	1930
Cotisations.	259.667 55	248.610 55
Bulletin. (Produit des annonces.)	23.087 65	34.852 96
Recettes diverses (Intérêts de banque, dons, remboursement de frais et débours, etc.)	47.334 19	38.423 58
Total des recettes.	330.089 39	321.887 09

Dépenses		
Appointements. (Paris, Lyon, Marseille.)	155.240 »	172.050 »
Loyer, assurances, impôts.	53.735 60	52.344 40
Bulletin. (Impression et frais d'expédition.)	33.900 20	50.657 05
Frais généraux et divers.	78.659 46	43.632 77
Total des dépenses.	321.535 26	318.684 22
Excédent de recettes.	8.544 13	3.202 87

Bilan au 31 Décembre 1930

Actif		Passif	
Caisse.	6.790 66	Solde dû à la banque, Paris.	16.067 09
Débiteurs divers	18.954 80	Créditeurs divers	4.051 95
Comptes d'ordre	661 90	Comptes d'ordre	19.918 »
Profits et Pertes :			
Déficit antérieur.	16.832 55		
A déduire :			
Excédent recettes.	3.202 87		
Déficit à nouveau.	13.629 68		
Frs.	40.037 04	Frs.	40.037 04